

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Cegid Group

Société Anonyme
au capital de 8 771 404 €
52, quai Paul Sédallian
69009 Lyon

**Assemblée Générale extraordinaire du 18 février 2016
(2^{ème} résolution)**

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

Cité Internationale
44 quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon Cedex 06

Mazars

Commissaire aux Comptes

131 boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Cegid Group S.A

Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février
2016 (2^{ème} résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Cegid Group et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-197-2 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Les commissaires aux comptes

Lyon et Courbevoie, le 28 janvier 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Mazars

Thierry Chautant
Associé

Thierry Colin
Associé